

## SOMMAIRE :

- Nos actions de novembre
- Les nouvelles mesures depuis la rentrée
- Les effectifs de rentrée en Vendée
- Le point sur les rendez-vous de carrière
- Des idées de sortie

## RÉDACTION :

STÉPHANIE  
RENIER

ODILE BAS-  
SOULET

JONATHAN  
PELLETIER

LOÏC DALAINE

## Enfin une solution... mais précaire !

Après 8 semaines sans professeur de Français et 11 semaines sans professeur d'Allemand, les collégiens de Moutiers les Mauxfaits devraient enfin bénéficier de l'ensemble de leurs cours.

### Comment expliquer une telle situation ?

Moutiers les Mauxfaits est un collège en milieu rural, éloigné des centres urbains et des centres universitaires. 109 postes de professeurs n'ont pas trouvé d'enseignants à cette rentrée dans le 2nd degré dans l'Académie de Nantes, faute de candidats... Alors trouver un enseignant contractuel, payé 750 € par mois (ou moins), à Moutiers les Mauxfaits, relève de la gageure.

Le métier d'enseignant, comme beaucoup d'autres métiers de la Fonction Publique, n'est plus attractif. Les conditions de travail ajoutées à un salaire ne correspondant pas du tout aux qua-

lifications requises sont à l'origine de ses difficultés croissantes.

Alors que le gouvernement gèle encore le salaire des fonctionnaires et que certains voudraient revisiter les statuts de la Fonction Publique (qui obligent entre autres à devoir travailler là où se trouvent les besoins), les populations souffrent de ne plus avoir ce que chaque français, même aux Moutiers, devrait avoir.

Ce sont les mobilisations des parents (FCPE85) et des syndicats de la FSU85 (SNES, SNEP) qui ont permis d'apporter cette réponse qui reste cependant bien tardive et précaire.

Jean-Jacques BOBIN

Communiqué de presse paru dans Ouest France le 6 décembre 2017



Manifestation devant le collège Corentin Riou, crédit Isabelle Vanneau SNEP-

## Dans les collèges et les lycées, la rentrée a été marquée par plusieurs mesures.

La mise en application de l'**arrêté du 16 juin 2017** assouplit la réforme du collège, mais, faute de moyens supplémentaires, la plupart des établissements ne sont pas revenus sur leur répartition.

Retour des **évaluations diagnostique de 6e**, les items ne sont pas connus des enseignants et les résultats ne permettront pas d'apporter des informations aux collègues. Peut-on penser que la publication de ces indicateurs ne sert

qu'à renforcer la concurrence entre les établissements ?

La mise en place du dispositif « **devoirs faits** » ne doit pas masquer la difficulté d'accompagner les élèves durant les heures de cours : classes surchargées, difficultés à différencier... sans oublier les problèmes de mise en place de ce dispositif (HSE non imposables aux collègues par exemple).

Annnonce de la **réforme du baccalauréat et évolution des programmes**, la FSU a rappelé dans

les instances départementales son attachement à des **épreuves nationales terminales**.

Le SNES-FSU s'inquiète de la mise en place de la nouvelle **APB** (application post bac) qui devrait modifier les règles d'admission dans le supérieur en terme de charge de travail pour les professeurs des classes terminales

*Le bureau du SNES Vendée, Extrait de la déclaration faite au CTSD (Comité Technique Spécial Départemental de Vendée) du 21 nov. 2017.*

# Les effectifs de rentrée en Vendée

En cette rentrée 2017, la Vendée accueille 513 élèves supplémentaires dans le second degré par rapport à la rentrée 2016 (source rectorat). L'augmentation des effectifs a été plus importante que prévue en janvier 2017 (+378).

Dans les collèges, ce sont 15 877 élèves qui ont fait leur rentrée. Pour accueillir ces élèves, la DHG augmente de 155,4h par rapport à novembre 2016 pour financer l'ouverture du nouveau collège public de Saint Hilaire de Loulay et l'accueil de 383 élèves supplémentaires. Cela aboutit à un H/E (heure par élève) de 1,16 (hors ULIS/SEGPA), soit un H/E en baisse par rapport à celui de novembre 2016 qui était de 1,18. Cette baisse du H/E, régulière depuis plusieurs années, est le signe d'une dégradation des conditions d'enseignement pour les élèves, tout comme en témoigne le nombre moyen d'élèves par division qui est de 25,6 cette année alors qu'il n'était que 25,2 en novembre 2016. Cette augmentation du nombre moyen d'élèves par classe concerne tous les niveaux. Très concrètement, cela se traduit par des effectifs dépassant fréquemment les 28 élèves par classe et rend l'inclusion des élèves d'ULIS parfois difficile dans des classes surchargées comme c'est le cas au collège Couzinet de Chantonnay. Cette rentrée dans les collèges s'est donc de nouveau faite à moyens constants avec le souci d'être à « l'élève près » dans chaque classe, quitte à atteindre ou dépasser les seuils.

Dans les LEGT (Lycées d'Enseignement Général et Technologique), la progression des effectifs (2<sup>des</sup>, 1<sup>ères</sup>, Term) se poursuit. En effet, en cette rentrée, ce sont 212 élèves supplémentaires qui sont accueillis, soit des effectifs plus importants que les prévisions qui étaient de 139 élèves attendus en janvier 2017 (source rectorat). Quant à la dotation elle augmente légèrement permettant de maintenir le H/E à 1,537.

Dans les LEP/SEP (Lycées Professionnel et

Sections d'Enseignement professionnel), stabilité des effectifs, la dotation progresse et permet ainsi une légère hausse du H/E.

Cette rentrée a été aussi marquée par l'existence de postes non pourvus. Ainsi il manquait 4h d'EPS jusqu'à la fin du mois de septembre et 4,5h de Sciences-Physiques jusqu'aux vacances à la Chaigneraie, 15h d'Éducation Musicale à Herriot jusqu'au retour des vacances d'automne...

Et que dire de la situation du collège Jules Ferry de Montaigu, toujours en attente d'un directeur pour la SEGPA ?

Il est à craindre que ce ne soit pas la suppression de 2 600 postes d'enseignants dans le second degré pour la rentrée prochaine qui permette d'améliorer la situation. Classes surchargées, professeurs non nommés, remplacements non assurés... sont des situations qui risquent, hélas, de perdurer et de devenir la norme.

*Le bureau du SNES-FSU de Vendée*



# Le point sur les rendez-vous de carrière

## Les agents concernés :

Le personnel enseignant, d'éducation ou psychologue déroulant une carrière complète a vocation à bénéficier de trois rendez-vous de carrière (à l'exception des adjoints d'enseignement qui bénéficient de deux rendez-vous de carrière).

Le premier rendez-vous de carrière concerne les personnels qui sont dans la deuxième année du 6<sup>e</sup> échelon, l'année du rendez-vous de carrière.

Le deuxième rendez-vous de carrière concerne les personnels qui ont, au cours de l'année du rendez-vous de carrière, une ancienneté comprise entre 18 mois et 30 mois dans le 8<sup>e</sup> échelon.

Le rendez-vous de carrière pour l'accès à la hors-classe concerne les enseignants se situant dans la deuxième année du 9<sup>e</sup> échelon de la classe normale.

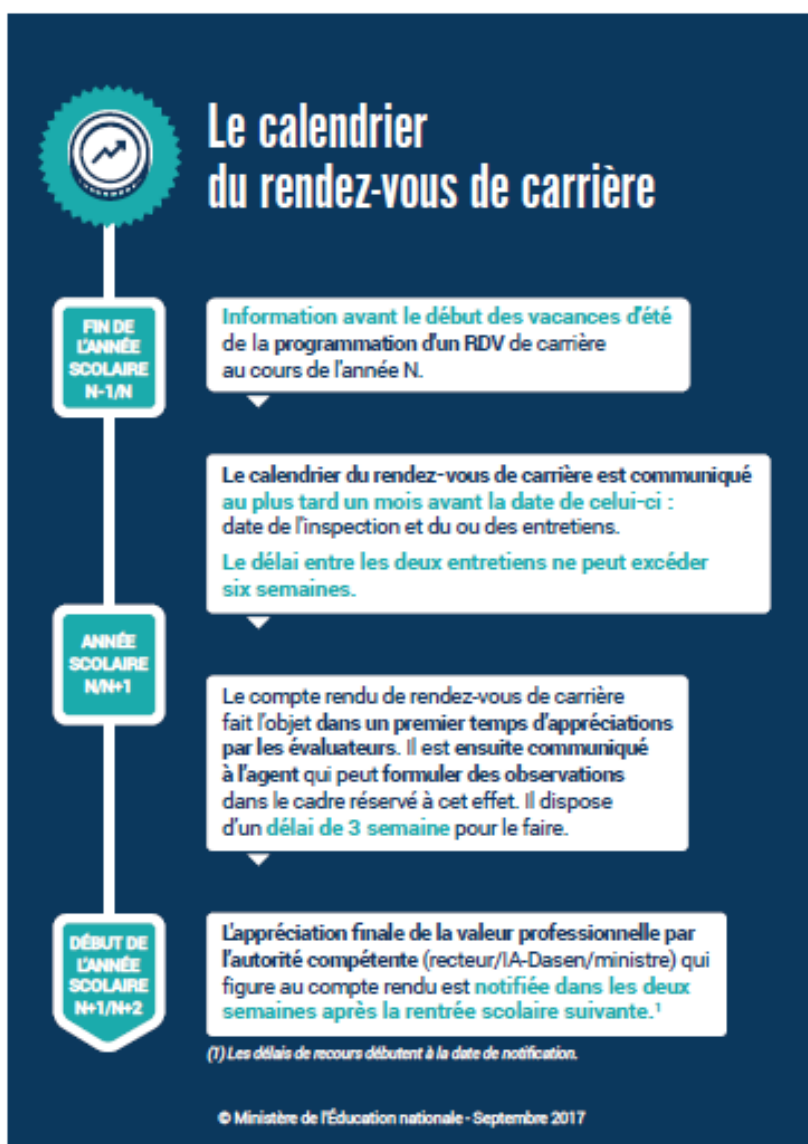
Ces rendez-vous de carrière sont des temps dédiés pour porter un regard sur la période professionnelle écoulée.

Ils permettent également d'apprécier sa valeur professionnelle en vue de déterminer : pour le premier, l'avancement accéléré du 6<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> échelon, pour le second, l'avancement accéléré du 8<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> échelon, pour le troisième, le moment plus ou moins précoce de passage à la hors-classe.

*Informations issues du site du MEN*

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/09\\_](http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_)

[septembre/55/2/2017\\_guide\\_RV\\_carriere\\_enseignants\\_education\\_psyEN\\_V3\\_804552.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf)



# Des idées de sorties

## Programme du collectif « C'est mai toute l'année » au Concorde de La Roche-sur-Yon.



7 décembre 2017 à 20h30 : « Irrintzina » de Sandra Blondel et Pascal Hennequin.

Face au sentiment d'impuissance que provoque l'extrême gravité du dérèglement climatique, quelques militants de l'organisation basque Bizi ! font un pari fou : construire en quelques années une mobilisation sans précédent en vue de la COP21 et lancer un grand mouvement non-violent pour le climat : Alternatiba.

De Bayonne à Paris, sur des vélos multiplaces, coup de pédale après coup de pédale, en multipliant les villages des alternatives, de petites victoires en grandes mobilisations contre les multinationales des énergies fossiles et les banques qui les soutiennent, le film raconte les étapes de cette mobilisation.

Débat en présence d'un organisateur de la tournée d'Alternatiba.



18 décembre 2017 à 20h30 : « Le jeune Karl Marx » de Raoul Peck.

1844. De toute part, dans une Europe en ébullition, les ouvriers, premières victimes de la "Révolution industrielle", cherchent à s'organiser devant un "capital" effréné qui dévore tout sur son passage.

Karl Marx, journaliste et jeune philosophe de 26 ans, victime de la censure d'une Allemagne répressive, s'exile à Paris avec sa femme Jenny où ils vont faire une rencontre décisive : Friedrich Engels, fils révolté d'un riche industriel Allemand.

Intelligents, audacieux et téméraires, ces trois jeunes gens décident que "les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde, alors que le but est de le changer". Entre parties d'échecs endiablées, nuits d'ivresse et débats passionnés, ils rédigent fiévreusement ce qui deviendra la "bible" des révoltes ouvrières en Europe : "Le manifeste du Parti Communiste", publié en 1848, une œuvre révolutionnaire sans précédent.

Débat en présence du philosophe yonnais Yves Quiniou.